

### Conditions

|                                                                |          |
|----------------------------------------------------------------|----------|
| Pour les pensionnaires.....                                    | \$ 80.00 |
| Pour ceux qui prennent leurs repas en dehors de la maison..... | 24.00    |
| Le lit garni.....                                              | 10 00    |
| Lave mains, pots, bols, service de table.....                  | 2.50     |
| Usage de la couchette seule.....                               | 1.00     |
| Usage de la Bibliothèque.....                                  | 1.00     |
| Service du Médecin, [libre].....                               | 1.00     |
| Blanchissage .....                                             | 7.50     |
| Leçons de musique et usage du piano.....                       | 20.00    |

Ces divers paiements doivent se faire en deux termes et strictement d'avance, le premier à la rentrée, le second au commencement de Février.

Les livres classiques sont fournis par l'Institution à la charge des parents des élèves.

Les élèves malades sont remis aux soins des Sœurs de l'Hospice Ste. Croix, aux frais des parents,

Nul élève ne sera reçu s'il ne paye le premier semestre et les arrérages qu'il pourrait avoir.

L'intérêt sera exigible sur tous les arrérages.

Un mois commencé devra être payé en entier.

### EXTRAIT DU REGLEMENT

Les élèves qui n'ont pas de proches parents à Marienville ne peuvent être reçus que comme pensionnaires. Le Directeur pourra cependant permettre aux élèves que les parents nourriront de provisions qu'ils fourniraient eux-mêmes, de prendre leurs repas à l'Hospice Ste Croix.

Les élèves ne peuvent sortir dans le village, avec leurs parents, que le Jéudi de chaque semaine; excepté néanmoins les Jendis qui sont fêtes d'obligation. Après une sortie à u village, ils doivent revenir au Collège en la compagnie de leurs parents.

Tout élève doit porter habituellement le costume de la maison, consistant en une redingotte noire avec nervures blanches comme sous le nom de "Capot d'écolier"; il faut aussi une ceinture violette et une casquette de drap.

Chaque élève doit être pourvu d'un habit de chœur.

Les  
bonne  
Collég  
Les  
inform  
Les  
docile  
daleus  
son.

Rev. E  
Rev. F  
Réc. J  
Rev. A  
Rev. C  
Rev. J  
Rev. P  
Rev. C  
Rev. T  
M. L  
M. A  
N. L  
M. V  
M. D  
M. J  
M. D  
M. O